

# Les Réunions de Conseils municipaux

DU MARDI 28 MAI 1912

## A ROUBAIX

La nomination des Commissions municipales permanentes et des délégués du Conseil municipal aux Commissions des établissements charitables

Séance du mardi 28 mai 1912

Le Conseil municipal de Roubaix s'est réuni, mardi, à 8 heures et demie du soir, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. J.-B. Lebas, maire.

Trente-quatre conseillers étaient présents : MM. J.-B. Lebas, maire; Henri Thérin, Henri Watterlot, Alph. Debaixieux, L. Dupré, Ch. Debrahander, adjoints; Adolphe Coupez, A. Dujardin, H. Lefebvre, E. Decock, H. Corbeau, H. Kimpé, L. Fiers, A. Delattre, P. Nys, C. Leman, H. Bracq, E. Lorthois, P. Roger, C. Mangin, D. Porteman, L. Dumont, J. Olivier, A. Morel, J. Desplanque, O. Lamarque, J. Bardioux, V. Desmont, A. Hilrop, J. Roussel, K. Sory, H. Verbeurg, L. Vanoverbeke, F. Vanherpe, conseillers municipaux.

MM. Achille Lepers, adjoint, et Achille Carpentier, conseiller municipal, s'étaient fait excuser.

M. H. Verbeurg, nommé secrétaire pour la session, occupe la place qui lui est réservée.

M. le Maire déclare ouverte, à 8 heures 40, la deuxième session ordinaire de l'exercice 1912. Le procès-verbal de la séance du 19 mai, est adopté sans observations.

L'ordre du jour appelle la nomination des différentes Commissions municipales et la désignation des délégués du Conseil municipal aux Commissions administratives des établissements de bienfaisance.

M. le Maire. Pour l'examen des questions qui lui sont soumises, le Conseil doit constituer des Commissions qui correspondent aux fonctions de MM. les adjoints.

M. le Maire fait alors procéder à la nomination des six Commissions suivantes, dont les membres sont élus à l'unanimité des votants :

1. Commission. — Instruction publique, Caisse des Ecoles, Sanatorium, Beaux Arts, Musique, etc. MM. Lebas, maire; Henri Thérin, adjoint; Henri Watterlot, adjoint au maire; Henri Verbeurg, Henri Lefebvre, Louis Fiers, Adolphe Coupez, Achille Carpentier, Jules Bardioux, Jules Roussel, Emile Debaixieux, Henri Bracq, et Emile Satorius, conseillers municipaux.

2. Commission. — Bâtiments, Voirie, Promenades et jardins, Eclairage public, Travaux, Eau, Fourniture des eaux de l'Esperance, Concessions MM. Lebas, maire; Henri Thérin, adjoint; Henri Watterlot, adjoint au maire; Adolphe Coupez, Charles Mangin, Louis Dumont, Fleurus Vanherpe, Emile Debaixieux, Paul Nys, Kibber Sary, Oscar Lamarque, Victor Desmont et Jules Desplanque, conseillers municipaux.

3. Commission. — Assainissement, Hygiène, Salubrité, Inspection sanitaire, Foires, Halles et marchés, Bains publics, etc. MM. Lebas, maire; Henri Thérin, adjoint; Henri Watterlot, adjoint au maire; Adolphe Coupez, Charles Mangin, Louis Dumont, Fleurus Vanherpe, Emile Debaixieux, Paul Nys, Kibber Sary, Oscar Lamarque, Victor Desmont et Jules Desplanque, conseillers municipaux.

4. Commission. — Finances, Octroi, Contributions et taxes, Impôts, etc. MM. Lebas, maire; Henri Thérin, adjoint; Henri Watterlot, adjoint au maire; Adolphe Coupez, Charles Mangin, Louis Dumont, Fleurus Vanherpe, Emile Debaixieux, Paul Nys, Kibber Sary, Oscar Lamarque, Victor Desmont et Jules Desplanque, conseillers municipaux.

5. Commission. — Etat-Civil, Fêtes publiques, Fourniture des pompes funèbres, Cimetières, etc. MM. Lebas, maire; Henri Thérin, adjoint; Henri Watterlot, adjoint au maire; Adolphe Coupez, Charles Mangin, Louis Dumont, Fleurus Vanherpe, Emile Debaixieux, Paul Nys, Kibber Sary, Oscar Lamarque, Victor Desmont et Jules Desplanque, conseillers municipaux.

6. Commission. — Etat-Civil, Fêtes publiques, Fourniture des pompes funèbres, Cimetières, etc. MM. Lebas, maire; Henri Thérin, adjoint; Henri Watterlot, adjoint au maire; Adolphe Coupez, Charles Mangin, Louis Dumont, Fleurus Vanherpe, Emile Debaixieux, Paul Nys, Kibber Sary, Oscar Lamarque, Victor Desmont et Jules Desplanque, conseillers municipaux.

On nomme ensuite les membres des Commissions désignées ci-dessus et les délégués du Conseil :

Commission de surveillance du Sanatorium. — MM. Thérin, A. Debaixieux, Bracq, Morel, Roger, Olivier, Vanoverbeke, Vanherpe, Verbeurg, Lefebvre, Nys, Desplanque, conseillers municipaux.

Commission municipale scolaire. — MM. Emmanuel Marcoux, Victor Biat, Avit Lombart, Henri Hepp, Gustave Douze, Adolphe Delannoy, docteur Lacroix, conseiller municipal, adjoint; Leclercq, Jean De Rycke, Georges Dujardin, etc.

Commission administrative du Bureau de bienfaisance. — Les deux délégués suivants : MM. Louis Dumont et Fleurus Vanherpe.

Commission administrative du Mont-de-Piété. — Les deux délégués suivants : MM. Achille Dujardin et Henri Verbeurg.

Commission cantonale de statistique agricole annuelle. — Un délégué : M. Achille Dujardin.

Commission municipale de statistique industrielle. — MM. J.-B. Lebas, maire; Albert Chevalier, Emile Broquet, Henri Fochet, Louis Vitasse, Edouard Lempire, Jules Cornet, Stanniel Haymann, conseillers municipaux.

La formalité de l'élection des membres et délégués des Commissions précitées dure environ trois quarts d'heure. Dès qu'elle est terminée, M. Lebas prononce quelques paroles.

M. le Maire. — Dans quelques jours, vous serez convoqués dans les différentes Commissions dans lesquelles se répartissent les questions à examiner par le Conseil. Nous vous demandons d'y assister, de faire tout votre possible pour ne pas manquer aux séances. Votre présence sera surtout nécessaire aux premières réunions qui auront à examiner les questions les plus importantes.

Un nombre de ces questions figure, par exemple, la Révision du tarif de l'octroi. Vous n'ignorez pas qu'elle est, au point de vue financier, l'importance de l'octroi; c'est la recette essentielle pour une ville. Vous aurez aussi à examiner le compte administratif et de gestion de 1911, le budget supplémentaire de 1912, le passif d'autres questions aussi importantes que celles-là qui nécessitent votre présence à tous aux séances des Commissions.

A dix heures moins un quart, personne ne demandant la parole, M. le Maire déclare la séance levée.

## A WATTRELOS

Le Conseil municipal s'est réuni mardi soir, à huit heures, sous la présidence de M. Briffaut, maire.

Étaient présents : MM. Lecomte et Raimbaut, adjoints; Ploquet, Deprince, Leroux, Louis Delannoy, Houzet, Caron, Delannoy Alphonse, Vals, Laurent, Desfontaine, Dubois, Elphagier, Bouquet, Lottin, P. Penin, Dougniaux, Leclercq, Leurdan, Lacroix, Ploquet, Liagre. — Absents : MM. Thérin, Jurbart et Leclercq, excusés.

M. le Maire annonce que le Conseil doit procéder à la nomination des Commissions municipales et des délégués du Conseil municipal aux Commissions administratives des établissements de bienfaisance.

## M. Leurdan demande que les Commissions soient composées de membres au prorata du nombre des sièges de chacune des deux fractions du Conseil.

M. Couart l'appuie.

M. le Maire est d'avis que cela doit se baser sur le nombre des voix obtenues par chaque parti aux élections.

Malgré de nouvelles interventions de MM. C. Dubus et Beuscart pour obtenir plus de tiers de membres de leurs dans les Commissions, la majorité s'est tenue à la proposition de M. Leurdan. Et l'on constitue les diverses commissions comme ci-après :

Commission des Finances. — MM. Lecomte Florimond, Raimbaut Emile, Deprince Pierre, Dobié Louis, Delannoy Louis, Delannoy Alphonse, Leroux Jules, Pein Louis, Beuscart Louis, Couart François, Dubus Clément, Laurent Léopold.

Commission des Travaux. — MM. Raimbaut Emile, Lecomte Florimond, Dobié Louis, Delannoy Louis, Ploquet Jules, Houzet Paul, Pein Louis, Desfontaine Jules, Leurdan Louis, Liagre J. B.

Commission d'Assistance mutuelle. — MM. Deprince Pierre, Delannoy Louis, Lefebvre François, Beuscart Louis.

Statistique agricole. — MM. Lecomte Florimond, Leclercq Henri, Pein Louis, Liagre J. B.

Commission des Fêtes. — MM. Deprince Pierre, Raimbaut Emile, Delannoy Louis, Vals Victor, Houzet Paul, Caron Louis, Dobié Louis, Dubus Clément, Beuscart Louis, Desfontaine Carlos, Destailleur Emile, Leroux J. B.

Commission scolaire. — MM. Lecomte Florimond, Raimbaut Emile, Deprince Pierre, Dobié Louis, Delannoy Louis, Ploquet Jules, Houzet Paul, Caron Louis, Dobié Louis, Dubus Clément, Beuscart Louis, Desfontaine Carlos, Destailleur Emile, Leroux J. B.

Établissement et Abattoir. — MM. Raimbaut Emile, Lecomte Florimond, Deprince Pierre, Ploquet Jules, Lefebvre François, Pein Louis, Delannoy Louis, Delannoy Alphonse, Leurdan Louis, Dubus Clément, Beuscart Louis, Jurbart Emile.

Commission d'Hygiène. — MM. Raimbaut Emile, Lecomte Florimond, Deprince Pierre, Dobié Louis, Pein Louis, Delannoy Louis, Lefebvre François, Houzet Paul, Caron Louis, Dobié Louis, Dubus Clément, Beuscart Louis, Desfontaine Carlos, Destailleur Emile, Leroux J. B.

Hospice. — Par 14 voix sur 24 votants dont 10 bulletins blancs. MM. Pierre Deprince et Louis Lecomte sont désignés à la Commission administrative de l'Hospice.

Bureau de Bienfaisance. — Par 13 voix sur 24 votants dont 11 bulletins blancs. MM. Louis Delannoy et Louis Pein sont nommés membres de la Commission du Bureau de bienfaisance, comme représentants du Conseil.

Motion de M. Raimbaut, adjoint. — Le Conseil municipal, réuni dans sa séance du 23 mai 1912, avant de commencer ses travaux du 28 mai 1912, a décidé de constituer un Comité de la République française et forme les vœux les plus sincères pour le développement du régime républicain.

M. C. DUBUS. — Nous nous abstenons de voter cette motion, nous membres de la minorité, parce que nous en avons proposé une autre lors de la dernière séance et qu'à ce moment nous n'avons plus rien de voir à proposer.

M. le Maire. — Je l'étais bien avant que vous ne fussiez socialiste, mais votre motion ne nous avait pas paru assez élargie.

M. C. DUBUS. — En tout cas, elle ne contenait rien de blessant.

Une déclaration de M. le Maire. — M. BRIFFAUT donne lecture de ce qui suit :

« Messieurs, Nos Commissions municipales étant maintenant constituées, il s'agit de vous en occuper. Les collègues tiendront à faire preuve du plus grand sérieux dans l'étude des affaires qui leur seront soumises.

De son côté, l'Administration municipale fera diligence pour hâter la solution de toutes les questions qui lui seront soumises ou dont elle prendra l'initiative.

En tout moment elle sera guidée par la seule préoccupation de l'intérêt général de la population. Elle aura surtout pour but de travailler au développement et à l'embellissement de la ville de Wattrelos, en tenant compte, bien entendu, des intérêts d'hygiène, indispensables pour la santé publique.

Dans toute assemblée, une méthode de travail s'impose pour mener à bien et le plus rapidement possible les réformes à créer, les projets à poursuivre.

C'est pourquoi, nous prions nos collègues de l'Assemblée communale de vouloir bien assister à l'Administration municipale, tous les jours avant la séance du Conseil, de toute réclamation ou proposition, afin de les soumettre à l'étude des Commissions ou Services compétents.

De cette façon, l'Administration municipale, à elle-même, à la séance qui suivra, de vous faire part, en toute connaissance de cause, de la suite pouvant être donnée aux réclamations ou propositions.

Un conseiller demande que les deux fractions du Conseil se réunissent, d'ici, dans la salle commune de leur côté, comme par le passé.

Plusieurs voix. La droite et la gauche! M. Laurent déclare que cela lui importe peu, attendu qu'il est républicain.

M. DEPRINCE, socialiste. — Oh! maintenant tout le monde est républicain; Léon XIII l'était aussi.

M. LAURENT. — Moi, j'étais républicain sous l'empire.

M. le Maire déclare la séance levée et la discussion prend fin.

## A LIS

Le Conseil municipal de Lys s'est réuni, mardi, à huit heures du soir, en session ordinaire, sous la présidence de M. Louis Bouvier, maire. Étaient présents : MM. Loufrier et Delannoy, adjoints; Leclercq, Fauvarque, Meurias, Jules Lepère, Wilbert, Liénard, Spingler, Houzet, Beuscart, Gospart, Lottin, P. Penin, Dougniaux, Leclercq, Leurdan, Lacroix, Ploquet, Liagre. — Absents : MM. Thérin, Jurbart et Leclercq, excusés.

M. le Maire déclare la séance levée et la discussion prend fin.

Commission des Travaux. — MM. Loufrier, Delannoy, Desfontaine, Houzet, Louis Lepère, Liénard, Constant, Delannoy.

Commission des Fêtes. — MM. Loufrier, Delannoy, Delplanque, Jules Lepère, Gausser, Delespaul, Spingler, Houzet, Liénard, Constant, Delannoy, Meurias, Constant Carste et Dubus.

Commission de salubrité et d'hygiène. — MM. Loufrier, Drouot, Gausser, Houzet, Spingler, Louis Lepère, Fauvarque, Liénard, Constant, Carste, Docteur Warde, Derpignacourt, architecte.

Commission scolaire. — MM. Loufrier, Delannoy, Jules Lepère, Houzet, Leclercq, Wilbert, Beuscart, Lottin, P. Penin, Dougniaux, Leclercq, Leurdan, Lacroix, Ploquet, Liagre. — Absents : MM. Thérin, Jurbart et Leclercq, excusés.

Commission de statistique agricole. — MM. S. Lottin, Delplanque, Fauvarque, Wilbert, Dubar, Delgrange, Liénard.

Construction d'un groupe scolaire. — M. le Maire entretient les conseillers municipaux de la création d'un groupe scolaire, rue du Bois, qui comprendrait deux classes enfantines et une garderie. Le plan sera présenté et étudié dans une prochaine séance.

M. Alfred Liénard demande si l'on ne pourrait pas envisager le projet de cantine scolaire.

M. Bouvier lui répond que ce projet est compris dans le programme de son administration, que cette question sera étudiée ultérieurement.

Pavement de la rue de la Tour Eiffel. — On donne lecture d'une lettre préfectorale qui le pavage de cette voie avait été décidé par le Conseil municipal, ne doit pas incomber à la commune mais aux propriétaires riverains.

Lettre de M. de. — On décide d'apposer une lanterne de rue sur la façade de la rue de la Courbe, à l'angle de la rue de la Courbe, et de faire poser des lanternes sur les façades des maisons qui sont situées sur les deux côtés de la rue de la Courbe, et de faire poser des lanternes sur les façades des maisons qui sont situées sur les deux côtés de la rue de la Courbe.

Je vous rends également responsable du préjudice moral que me cause votre arrêté arbitraire.

# Chronique Locale

## ROUBAIX

Aujourd'hui, mercredi 29 mai : Soleil; lever, 5 h. 57; coucher, 7 h. 40. Lune; premier quartier le 30; pleine le 30. Aujourd'hui: St Maximin; demain: St Ferdinand.

Bonne-douche de la Caisse d'Épargne, rue de Valenciennes. L'édifice nouvellement construit est ouvert au public tous les jours; le matin, de 9 heures à midi et le soir, de 7 heures à 9 heures. Il est régulièrement fermé le dimanche à midi, jusqu'à lundi à trois heures après-midi.

A huit heures un quart, conférence à l'Association régionale des Comptables.

## LE "CHORAL NADAUD" au Concours de Paris

La population roubaisienne a accueilli avec joie et fierté la nouvelle du succès du Choral Nadaud. Cette joie et cette fierté sont, nous sommes en mesure de l'affirmer, légitimes et justifiées.

Dans notre compte-rendu télégraphique d'hier, nous n'avons pu signaler de façon générale, la perfection de son audition, soit au concours de groupe, soit au concours d'honneur. Nous n'avons fait aussi, qu'ébaucher la comparaison entre l'orphon roubaisien et la société des Instituteurs, chanteurs de Prague.

Nous devons, avant d'établir cette comparaison, déclarer nos constatations qui corroborent nos allégations que des raisons étrangères à l'art avaient influencé la décision du jury. En montrant que la Société de Prague a reçu une autorisation qui a été refusée au Choral Nadaud et a été l'objet de faveurs contraires au règlement, nous l'avons prouvé suffisamment.

Le Choral Nadaud avait demandé de pouvoir faire une répétition dans le local du concours pour se rendre compte de l'acoustique; sa demande a été rejetée. La Société de Prague, qui a sollicité cette faveur, l'a obtenue.

D'autre part, le règlement interdit de prendre le ton au diapason dans le cours d'un morceau; la société de Prague l'a fait pendant l'exécution du chœur imposé.

Cette condescendance à son égard que nous avons constatée, nous explique aussi le jugement favorable du jury; malgré l'impression du public manifestée par des applaudissements beaucoup plus nourris et plus prolongés pour le Choral Nadaud que pour la société concurrente, malgré enfin les appréciations de compositeurs distingués bien plus favorables à l'orphon roubaisien.

L'exécution de ce dernier fut aussi correcte de formes que celle de la société de Prague, mais elle fut en outre vivante, chaude, colorée, faisant vibrer les cœurs, tandis que celle dernière n'avait que de belles formes, sans vie, sans chaleur et sans couleurs. Pour synthétiser notre comparaison, Prague montra une statue parfaite dans toutes ses lignes et Roubaix montra une personne, de beauté aussi achevée, mais pleine d'une vie intense et de chaleur communicative.

Comment alors expliquer l'infraction faite par le jury au règlement s'opposant au partage du prix et de la prime, si ce n'est pour les raisons particulières ?

Que conclure? C'est que Roubaix a dû être et il l'a été, manifestement supérieur pour n'être pas évincé; et ce qui constitue son véritable succès. Ne trouve-t-on pas, d'ailleurs, une attestation de cette supériorité dans le concours de lecture à vue où un premier prix a été décerné à l'unanimité, tandis que les Instituteurs chanteurs n'ont pas même obtenu une mention ?

Nous apprenons, d'ailleurs, que le bureau du Comité d'organisation du concours, dans une réunion tenue mardi matin, a décidé de maintenir l'invincibilité du grand prix d'honneur. En l'état, nous avons tout lieu de croire qu'il sera attribué au Choral Nadaud.

On parle en l'honneur du « Choral Nadaud » Lundi soir, à 8 h. 1/2, assisté à la nouvelle commune de Wattrelos, au concours international de Paris par le « Choral Nadaud », le drapeau national a été arboré à de nombreuses tentes.

Mardi matin, cet élan de fierté locale s'est généralisé et des drapeaux flottent dans tous les quartiers. C'est que la victoire du premier orphon roubaisien n'est pas seulement un triomphe pour le « Choral Nadaud » et son éminent chef, mais un triomphe tout entier en revendique sa part et s'en félicite.

En l'honneur du « Choral Nadaud », l'Administration municipale a fait passer à l'Hôtel de Ville et la Grand-Place de faisceaux de drapeaux tricolores.

UNE APPRECIATION. — Nous trouvons, dans le journal « Excelsior », l'appréciation suivante de l'exécution du « Choral Nadaud » :

L'article de M. Chantavoine établissait ici-même qu'il fallait réorganiser les chorales françaises; afin d'atteindre ce but, notre collaborateur demandait aux musiciens roubaixiens qu'ils dirigent le maître Durbuygh, a été rélément admirable. Lorsque retentissent les voix des deux cent cinquante exécutants qui la composent, il semble qu'un immense organe s'élevât, produisant des sons si purs, si doux, si agréables, qu'on se croirait en présence d'un instrument aussi merveilleux. D'aucuns prétendent qu'il y a pénurie de ressources, alors que l'échelle harmonique comprend plus de trois octaves, et que l'usage des voix est si varié, qu'on s'élève à des hauteurs d'ensemble. Pourquoi, surtout, négliger un moyen aussi pratique de vulgarisation et de centralisation artistique? La voix seule, plus que les sonorités instrumentales, doit être l'élément public averti, mais qui se méfie, pour ainsi dire, de ses propres impressions.

## Les suites d'une révocation injustifiée

UNE LETTRE DE M. LESCOUFFE A M. LE MAIRE DE ROUBAIX. — La lettre suivante nous est communiquée :

« Roubaix, le 28 mai 1912. »

« Lescouffe (Oscar), chef de dépôt du Service de l'Ébouage de la Ville de Roubaix, y demeurant, rue Desmet, 108, à Monsieur le Maire, Roubaix. »

« Monsieur le Maire, »

« J'ai eu l'honneur de vous adresser réception de l'arrêté par lequel vous avez cru devoir me révoquer de l'emploi que j'ai rempli pendant 14 années. Vous m'avez dit que vous n'avez pas de fonction de six jours puisque mes fonctions doivent cesser le 1er juin.

« Vous n'ignorez pas, Monsieur le Maire, que nul ne peut être privé subitement de son emploi sans être indemnisé au préalable. »

« D'autre part, le règlement de la Caisse des retraites, me donne droit à un remboursement des cotisations que j'ai payées depuis huit ans et demi. »

« Usant de ces droits, je réclame une indemnité égale à une année de traitement, plus le remboursement du montant de mes versements faits à la Caisse des retraites avec les intérêts composés. »

« Veuillez, Monsieur le Maire, d'accuser réception de la présente à bref délai et agréer l'expression de mes sentiments respectueux. »

(Signé) : LESCOUFFE.

« Je vous rends également responsable du préjudice moral que me cause votre arrêté arbitraire. »

# Un grave accident rue de Tourcoing

Une femme tamponnée par une automobile. Un grave accident, sur lequel il convient de faire des réserves s'est produit mardi, vers onze heures trois quarts, rue de Tourcoing.

Une femme qui avait pris place, à l'arrêt de la rue de Collège, sur le tramway A, se dirigeant vers Tourcoing, descendit du véhicule à l'arrêt de la rue Jacquet.

Elle traversait la rue pour se diriger vers son domicile, rue de la Guinguette, cour Mulliez, 2, lorsqu'elle fut tamponnée par une automobile appartenant à une personne habitant Tourcoing, M. Himpe, coiffeur, rue de Tourcoing.

La malheureuse femme M<sup>me</sup> Marie Vandekerckhove fut tamponnée par le garde-boue de l'automobile et projetée sur le sol. Les roues lui passèrent sur le corps.

La victime de ce terrible accident fut transportée dans une maison voisine où elle reçut les soins de M. le docteur Ballenghien.

Le praticien diagnostiqua des contusions multiples sur tout le corps et une fracture probable du crâne. Il jugea l'état de M<sup>me</sup> Marie Vandekerckhove suffisamment grave pour la faire admettre d'urgence à l'hôpital de la Fraternité.

Une enquête est ouverte par M. Lâché, commissaire de police du 1<sup>er</sup> arrondissement.

## Le Meurtre de la rue de la Latte à Tourcoing

Une arrestation à Roubaix. En vertu d'un mandat d'amener de M. Houeix juge d'instruction du parquet de Lille, les agents de sûreté Doutrouge, Masse, Dhalluin et Devogel, ont arrêté mardi matin, vers huit heures, près de son domicile rue du Fort, un journaliste Oscar Chanicry, âgé de 20 ans.

Cet individu qui est inculpé d'homicide volontaire, commis il y a huit jours à Tourcoing, sur la personne d'Albert Kayaert, a été transféré dans l'après-midi à la maison d'arrêt de Lille, pour être mis à la disposition de M. le procureur de la République.

## Le TABLEAU DE CONCOURS DE LA LEGION D'HONNEUR.

Dans le tableau de concours pour la Légion d'honneur, nous relevons avec plaisir le nom de deux de nos distingués concitoyens. M. le commandant Victor Desputers est proposé pour le grade d'officier, avec le n<sup>o</sup> 28 et M. le capitaine Georges Dewitte pour le grade de chevalier.

## LES CONCOURS THEATRAUX D'AMATEURS A CHALONS-SUR-MARNE.

Au concours qui vient de se tenir à Châlons-sur-Marne, le « Théâtre d'amateurs de Roubaix » obtient le 1<sup>er</sup> prix en se classant dans l'interprétation du « Tartuffe » de Molière, comme pièce au choix et le 2<sup>e</sup> prix en se divisant dans l'interprétation de la « Revanche du Boër », pièce imposée.

Le concours a été très difficile; de véritables artistes ont été inscrits.

Le résultat obtenu par le « Théâtre d'amateurs » constitue un très beau succès. Cette société se compose uniquement d'amateurs dirigés par M. le docteur A. de la Motte, en présence de sociétés concurrentes dirigées par des professionnels. C'est d'ailleurs, la première fois, que ce cercle participait à un concours aussi important; il a révélé qu'il renfermait d'excellents éléments qui peuvent, avec un travail assidu, arriver à un résultat meilleur.

Le Cercle a comme président M. Georges Bigot, et comme régisseur, M. Georges Cornu. Les membres adressent leurs remerciements à la population roubaisienne qui, par son aide, a permis au Théâtre d'amateurs de participer au concours de Châlons-sur-Marne.

## PHONOLIBRE, piano d'art de salon, s'y joue aussi à la main Merveille d'art et mécanique. Jeu art. incomp. des plus gr. pianistes. M. SCREPEL, 138, Gde-Rue, Ry. Tél. 212 053-3.

## L'AVENIR DU FRESNOY AU CONCOURS INTERNATIONAL DE CHARLEVILLE.

Un nouveau télégramme nous apprend que c'est un prix d'excellence et non un premier prix que l'Avenir du Fresnoy a remporté dimanche à Charleville en Ire division, Ire section (sociétés concurrentes, 20).

Les succès sont donc les suivants : prix d'excellence, concours de section; premier prix, pyramides; prix individuels couronnés; à Ghesquier, moniteur général, et à Liénard, gymnaste.

L'Avenir du Fresnoy, dans ses différents exercices, a toujours été très applaudi. Elle a exécuté les mouvements d'ensemble devant M. Pams, ministre de l'Agriculture, qui présidait la fête de gymnastique.

Nous rappelons que les gymnastes seront reçus en gare de Roubaix ce soir, mercredi, à sept heures et demie, par le Comité du Fresnoy et la Philharmonie, et qu'ils se rendront au local, où M. Wachmar, président de l'Association des gymnastes du Nord et du Pas-de-Calais, les complimentera.

Les habitants du quartier sont invités à paoyer en l'honneur de l'Avenir du Fresnoy.

## ŒUVRES CHARITABLES, spécial. Lingerie A la Ville de Roubaix, 33 bis, r. Anlay. 086-4

## LES ELECTIONS EN 1912 DES REPRESENTANTS DES SYNDICATS OUVRIERS AU CONSEIL SUPERIEUR DU TRAVAIL.

— On nous prie d'insérer la communication suivante :

« La liste électorale provisoire dressée conformément à l'article 12 du décret du 14 mars 1905, sous le n<sup>o</sup> 27, en vertu du décret du 4 août 1907 et 30 avril 1908, est déposée à la mairie de chacune des communes où elle mentionne des syndicats électeurs. En outre, elle a été adressée aux Bourses du travail et aux Conseils de prud'hommes. »

« Les intéressés sont invités à en prendre connaissance. »

« Les protestations seront reçues par le Préfet du département jusqu'au 15 juin 1912, délai de rigueur. »

« Demander dans Magasins de liquides, Epicerie, Pharmacies, l'ELIXIR des PERES OMBREUX Tarragon, digestif 1<sup>er</sup> ordre. 30370 »

## ASSOCIATION REGIONALE DE COMPTABLES.

— La conférence mensuelle sera faite, ce soir, mercredi, à 8 heures un quart, au siège social, 10, rue Neuve, par M. Robyn, avocat-agréé.

## LE CORSET « LE PRODIGEUX » est le seul corset qui réunisse à la fois l'élegance et le bien-être, la solidité et la modicité des prix. A Roubaix, Maison Robicheux-Verdonck, 30, Gde-Rue; à Tourcoing, Maison Carrette-Duhamel, 12, rue de l'Hôtel-de-Ville. 30309

## UNE CHUTE SUR LE TROTTOIR.

— On a admis à l'hôpital de la Fraternité, un habitant de la rue du Fontenois, 43, M. Léon Etienne, âgé de 43 ans, lissier. A proximité de son habitation, un homme a fait une chute sur le trottoir et s'est brisé la jambe droite. Il a reçu les soins de M. le docteur Ballenghien. C'est le second accident de ce genre qui arrive à M. Etienne. Il y a quelques années, au cours d'une chute il s'était fracturé le péroné. Un repos de plusieurs semaines sera nécessaire à son rétablissement.

## CROIX L'agression nocturne de la place St-Martin